

COORDONATEUR / COORDINATRICE DE LA COMMISSION D'INCLUSION SOCIALE, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DROITS HUMAINS DE CGLU

SUR CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS

Une voix unie pour défendre la démocratie locale et de la décentralisation dans le monde

Fondée en mai 2014, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale et régionale démocratique dans le monde. Basée à Barcelone, CGLU est le réseau global des villes et des gouvernements locaux, régionaux et métropolitains. C'est l'organisation des gouvernements locaux la plus importante au niveau mondial.

CGLU représente près de la moitié de la population mondiale avec des membres issus de plus de 240 000 gouvernements locaux de toutes tailles et 175 associations nationales de gouvernements locaux provenant de 140 Etats des Nations Unies, dans sept régions : Afrique, Asie- Pacifique, Europe, Eurasie, Moyen-Orient et Asie Centrale, Amérique Latine et Amérique du Nord.

La mission de CGLU est :

De représenter la voix unifiée des gouvernements locaux et de défendre la décentralisation et la démocratie locale, en promouvant ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts à travers la coopération entre les gouvernements locaux et plus largement au sein de la communauté internationale.

Le programme de travail de CGLU vise à :

- Accroître le rôle et l'influence de Cités et Gouvernements Locaux Unis dans la gouvernance globale ;
- Devenir la principale source de soutien pour des gouvernements locaux démocratiques, efficaces et innovants, proche de leurs citoyens ;
- Faire de CGLU une organisation globale efficace et démocratique.

Ces axes de travail permettent à CGLU et à aux gouvernements locaux qu'elle représente de jouer un rôle clé dans la réalisation de l'Agenda du Développement des Nations Unies et des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer au site www.uclg.org

Sur la Commission

La Commission d'Inclusion Sociale, de Démocratie Participative et des Droits Humains de CGLU a pour but de contribuer à l'établissement de la **voix commune des villes de CGLU en matière d'inclusion sociale, de participation, de droits humains et du droit à la ville**, ainsi que de guider les gouvernements locaux dans la conception de ces politiques. Elle représente une centaine de villes et de régions partageant ces valeurs et travaillant en réseau, sous l'impulsion de ses leaders politiques : le Maire de Mexico, le Président de Plaine Commune, le Président du Département de la Seine –Saint-Denis, le Maire de Gwangju et la Maire de Barcelone.

L'origine de la Commission remonte aux premières éditions **du Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative (FAL)**, espace de réflexion et de discussion politique entre les autorités locales du monde entier qui s'est tenu depuis 2001 dans le cadre du Forum Social Mondial.

Depuis son origine en 2005, la Commission a accompagné les différentes éditions du FAL et a maintenu un dialogue permanent avec les mouvements sociaux et la société civile transnationale réunie lors des forums sociaux.

Depuis 2014, la CISDP joue un rôle actif au sein de **la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville**, un espace d'articulation avec la société civile et le secteur de la recherche au sein duquel la Commission représente les gouvernements locaux.

De plus, la Commission a développé une réflexion politique propre autour les politiques locales sur l'inclusion sociale, la démocratie participative, les droits humains et le droit à la ville par l'intermédiaire de plusieurs types d'activités : **incidence politique, échange d'expériences, production de connaissances et travail en réseau**.

Le travail continu de la Commission a permis d'inscrire le Droit à la ville au sein des [Engagements de Bogotá](#) (Plan d'action stratégique de CGLU pour 2016-2019). Ainsi depuis 2016, la Commission participe activement à la stratégie globale de CGLU et à son Conseil Politique sur le Droit à la Ville. Dans ce cadre, la Commission participe aux « [Vagues d'Action](#) » du réseau CGLU (action coordonnée de l'ensemble des membres sur les thématiques prioritaires) sur le Logement et sur les Migrations.

Les résultats concrets de son travail ont été:

- Organisation de [rencontres mondiales sur le droit à la ville](#) et du [Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains](#), qui se tient chaque année à Gwangju.
- La [Charte-agenda Mondiale des Droits Humains dans la Ville](#), adoptée par la CGLU en 2011, et la [Charte Européenne des Droits Humains dans la Ville](#), (Saint-Denis, 2000). L'objectif de ces deux outils réside dans la promotion du **droit à la ville** par l'intermédiaire des politiques municipales et la participation des citoyen-nes dans sa conception, suivi et évaluation.
- [L'Observatoire Villes Inclusives](#), une plateforme virtuelle créée en 2009 qui contient 65 études de cas sur des politiques innovatrices de développement communautaire, l'accès aux services publics, l'égalité des sexes, la protection de l'environnement ou l'éradication de la pauvreté. Cet outil vise à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel des villes.
- Le document intitulé « [Pour un monde de villes inclusives](#) », adoptée en 2008, qui constitue aujourd'hui la position politique de CGLU en matière d'inclusion sociale.
- L'organisation du Séminaire de Saint- Denis « [De la COP21 à Habitat III : les gouvernements locaux et les citoyens au cœur des défis](#) » dans le cadre du Conseil Mondial de CGLU ainsi que d'autres événements sur le droit à la ville et la transition écologique

- La participation active à l'ensemble du [processus de définition du Nouveau Programme pour les Villes, Habitat III](#).
- Des publications thématiques : [Participation et inclusion sociale, de la discussion conceptuelle à l'action locale](#) avec l'Institut de Gouvernance et de Politiques Publiques de l'Université Autonome de Barcelone (IGOP) ; Le rapport [Métropoles compétitives et horizons de justice spatiale](#), avec le Laboratoire La Vue (Université Paris Ouest Nanterre et Paris 8 Saint-Denis) ; Revue d'échanges d'expériences [Cohésion sociale, dialogue culturel et inter-religieux : le rôle des gouvernements locaux dans l'inclusion des migrants](#)
- La mise en œuvre d'un [projet de recherche –action « Sur la route des droits »](#) destiné à accompagner les villes du réseau dans l'évaluation de l'impact de leurs politiques publiques en termes de droits. Ce projet a été mis en œuvre en 2015 avec la ville de Bogotá donnant lieu à la publication de l'étude [L'approche fondée sur les droits à travers le plan de développement de Bogotá Humana, vers une nouvelle construction de l'action publique](#)
- [Tables de débat et conférences](#) sur l'inclusion sociale, la démocratie participative, les droits humains et le droit à la ville dans le cadre de plusieurs événements internationaux organisés par des réseaux de villes, des agences des Nations Unies ou des organisations de la société civile.
- L'articulation politique avec plusieurs acteurs de la **société civile** et le **secteur universitaire** au sein de la [Plateforme Globale pour le Droit à la ville](#) et avec d'autres **réseaux de villes** (le [FAL](#), Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative ; le [FALP](#), Forum des Autorités Locales de Périphérie ; [l'OIDP](#), Observatoire International de la Démocratie Participative ; [Mercociudades](#), le [Forum Global de l'Economie Solidaire](#), [le Réseau Unesco des Villes contre le Racisme](#) ...). Cette articulation a permis de consolider le plaidoyer pour porter l'inclusion du droit à la ville dans le Nouveau Programme pour les Villes de l'ONU ([Conférence Habitat III](#), Quito 2016).
- L'établissement de canaux de communication et de collaboration habituels avec des **organisations internationales** telles que le [Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU](#), [UNESCO](#), [ONU-HABITAT](#), [l'OIT](#), [l'Agence des Droits Fondamentaux](#) (FRA) de l'Union Européenne (UE) et [le Conseil de l'Europe](#) (CoE).
- La Participation aux [travaux du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU sur le rôle des gouvernements locaux dans la protection et la mise en œuvre des droits humains](#).
- Le partenariat avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU et la Rapporteuse spéciale des Nations Unies pour porter la campagne mondiale sur le droit au logement « [Make the Shift](#) »
- **Outils de communication:** un site web de la Commission (www.uclg-cisdp.org), des bulletins d'information, envoi de circulaires au membres, présence dans les réseaux sociaux (Facebook: [cisdp](#); Twitter: [uclg_cisdp](#)), brochures.

Pour plus d'informations : www.uclg-cisdp.org.

DESCRIPTION DU POSTE

Le coordinateur / La coordinatrice de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains devra être capable de réaliser les tâches suivantes :

1. **Animation** d'un réseau mondial de villes.
2. **Représentation** institutionnelle.
3. Préparation et mise en œuvre du **plan d'action de la Commission**.
4. **Organisation** de réunions de travail, tables rondes ou de séminaires internationales.
5. Élaboration de compte-rendu, rapports et déclarations politiques.
6. **Participation** à des réunions et projets internationaux.
7. **Compilation** de cas d'études en matière d'inclusion sociale, de démocratie participative et de droits humains.
8. **Coordination de recherches-actions** en matière d'inclusion sociale, de démocratie participative et droits humains et de droit à la ville.
9. **Travail en réseau au sein de CGLU** et avec des organisations internationales (Nations Unies, organisations régionales et plateformes de la société civile).
10. **Communication** et dissémination du travail par l'intermédiaire de circulaires aux membres, de bulletins d'information, du site web et des réseaux sociaux.
11. **Collecte de fonds**
12. Participation à d'autres tâches raisonnablement en cohérence avec le poste.
13. Le poste suppose un nombre conséquent de voyages et des périodes d'importantes charges de travail.

SUR LE CANDIDAT

EDUCATION

- Diplôme Universitaire en Relations Internationales, Sciences Politiques, Economie, Droit, Sciences Sociales
- Un Master ou un doctorat dans un de ces domaines serait apprécié.

CONDITIONS ESSENTIELLES

Expérience

1. Avoir de l'expérience professionnelle en matière de relations internationales et de gestion locale.
2. Expérience dans la gestion de projets multi-partenariaux.
3. Expérience au sein d'un gouvernement local / régional / national ou un réseau apprécié.

Aptitudes et connaissances

1. Connaissance étendue des contenus techniques et scientifiques des matières de la Commission ;
2. Faire preuve d'autonomie dans la mise en œuvre des activités prévue dans le cadre du projet ;
3. Aisance rédactionnelle ;
4. Maîtriser l'anglais, le français et l'espagnol. Une des trois langues comme langue maternelle.
5. Esprit d'équipe, notamment dans un environnement international et interculturel ;
6. Flexibilité pour s'adapter à un environnement changeant ;
7. Habilité de travail dans des délais courts et pour soutenir les partenaires pour la mise en œuvre de leurs activités ;
8. Forte capacité de travail en réseau, aisance relationnelle, maîtrise des outils de communication, notamment les réseaux sociaux ;
9. Bonne compréhension du rôle des gouvernements locaux et régionaux dans les politiques nationales et internationales et de la coopération internationale (notamment les projets de ville à ville et d'association à association) ;
10. Grand intérêt et bonne compréhension des institutions internationales (Agences Onusiennes, Union Européenne) et de leurs programmes et politiques ;
11. Excellentes facultés d'analyse et de communication (orale et écrite), notamment capacité de synthétiser des informations complexes pour les rendre intelligibles pour les personnes non expertes ;

12. Conscience des contraintes et de l'importance d'une bonne gestion des derniers publics ;
13. Facilité à entrer en relation avec une diversité de cultures et à travailler dans une équipe internationale ;
14. Faculté de s'adapter à différentes cultures de travail ;

CONDITIONS DU POSTE

- Prise de poste début janvier 2018
- Rémunération en fonction des qualifications et de l'expérience
- Mutuelle de santé privée
- Tickets restaurant
- 40H de travail par semaine
- 23 jours de congés annuels
- Lieu de travail : Barcelone (Espagne).

PROCEDURE ET ENVOI DES CANDIDATURES

Les candidat-e-s répondant aux critères précédents peuvent se présenter en envoyant un CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante: hhrr@uclg.org

Le message doit inclure les références suivantes :

- La référence **CISDP** dans l'objet du mail ;
- Une lettre de motivation en anglais, faisant part des prétentions salariales (les candidatures qui ne contiendraient pas cette mention ne seraient pas considérées)
- Un CV en FRANÇAIS ou en ESPAGNOL.

Seuls les candidats répondant aux critères ci-dessus seront considérés. Nous recommandons fortement aux candidats qui ne remplissent pas ces critères ou qui seraient intéressés par d'autres opportunités de ne pas envoyer leurs candidatures.

Date limite pour déposer le dossier de candidature : 26 décembre 2017, 24h:00

Prise de poste : Début janvier 2018

Une réponse personnalisée sera garantie seulement à aux candidat-e-s qui ont été présélectionné-e-s pour un entretien.

Tout au long du processus de sélection, une confidentialité absolue sera garantie. En vertu de la loi organique 15/1999 sur la protection des données personnelles, nous vous informons que vos données seront collectées, incluses et traitées sur les fichiers des ressources humains des de Cités et Gouvernements Locaux Unis. La transmission de ces données à des tiers ne pourra se faire sans le consentement informé du / de la candidat-e.

Vous pouvez exercer vos droits à l'opposition, à l'accès, à la rectification et à la suppression de ces données en écrivant à l'adresse suivante :

United Cities and Local Governments
Carrer Avinyó, 15
E-08002 Barcelona

<https://www.uclg.org/>